

MAIRIE de LE PRADET  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal  
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 18 JUIN 2015

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

N° 15-DCM-DGS-068

**L'AN DEUX MILLE QUINZE & LE DIX-HUIT JUIN** à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 Juin 2015

**OBJET DE LA DELIBERATION : CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE  
DU PORT DES OURSINIÈRES – REMPLACEMENT D'UN MEMBRE**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel VESSERAU – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Pierre-Laurent CHABLE

**POUVOIRS** : Lionel RIQUELME à Jean-Michel PEYRATOUT  
Daniel DUVOUX à Jean-Marc ILLICH  
Paul MOUROT à Jean-François PLANES  
Viviane TIAR à Céline PRATI-AIGUIER  
Magali VINCENT à Valérie RIALLAND  
Jennifer DELI à Nicole VACCA

**ABSENTS** : Lionel RIQUELME – Daniel DUVOUX – Paul MOUROT – Viviane TIAR – Magali VINCENT – Jennifer DELI

**SECRETARE de SEANCE** : Céline PRATI-AIGUIER

=====

**Monsieur Le Maire donne lecture de l'exposé suivant :**

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération du 25 avril 2014, sept conseillers municipaux avaient été désignés en qualité de membres du Conseil d'Administration de la Régie du Port des Oursinières.

Madame Valérie RIALLAND figure au nombre de ces membres.

Il s'avère à ce jour qu'en raison de ses nouvelles missions au sein du Conseil Départemental, Madame RIALLAND souhaite démissionner de ses fonctions de représentant de la commune au sein de la Régie du Port.

Il convient donc de procéder à une nouvelle désignation, étant précisé que l'élection s'effectuera au scrutin secret et à la majorité absolue.

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée le vote à main levée. Refusé par le groupe d'opposition de M. Pezery, il est donc procédé à un vote à bulletin secret avec une urne.

Se sont déclarés candidats :

M. Pascal CAMPENS et M. Bernard PEZERY

Le vote a été effectué sous le contrôle de Mme Céline PRATI-AIGUIER, M. Stéphane BELTRA et M. Pierre-Laurent CHABLE.

Tous les conseillers présents ont pris part au vote.

Le dépouillement donne le résultat suivant :

- Nombre de votants dont procurations : **33**
- Bulletins trouvés dans l'urne : **33**
- A déduire blanc : **1**
- Exprimés : **32**

Ont obtenu :

Pascal CAMPENS : **25** voix – Bernard PEZERY : **7** voix

Est désigné membre du Conseil d'Administration de la régie du port des Oursinières:

Pascal CAMPENS

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Acte exécutoire en application  
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.

Transmis au contrôle de légalité le :

.....26 JUIN 2015.....

Publié ou notifié le :

.....30 JUIN 2015.....

Le Maire,

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

